

Service de la Séance

PARIS, le 7 février 2012

ORGANISATION DES DÉBATS INSCRITS À L'ORDRE DU JOUR***Jeudi 16 février 2012 :****(date limite d'inscription des orateurs, auprès de la division de la séance : mercredi 15 février 2012, à 17 heures)***DÉBAT SUR LE LOGEMENT ⁽¹⁾**

Introduction par le groupe demandeur	5'
UMP	6 questions
SRC	6 questions
GDR	2 questions
NC	2 questions
Ordre de passage : SRC, NC, GDR, UMP.	
<i>La durée des questions et des réponses est de 2 minutes, sans droit de réplique.</i>	

DÉBAT SUR L'EMPLOI ⁽¹⁾

Introduction par le groupe demandeur	5'
UMP	6 questions
SRC	6 questions
GDR	2 questions
NC	2 questions
Ordre de passage : SRC, NC, GDR, UMP.	
<i>La durée des questions et des réponses est de 2 minutes, sans droit de réplique.</i>	

(1) Ordre du jour proposé par le groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

DÉBAT SUR L'ÉDUCATION ⁽¹⁾

Introduction par le groupe demandeur	5'
UMP	6 questions
SRC	6 questions
GDR	2 questions
NC	2 questions
Ordre de passage : SRC, NC, GDR, UMP.	
<i>La durée des questions et des réponses est de 2 minutes, sans droit de réplique.</i>	

Mercredi 29 février 2012 :

(date limite d'inscription des orateurs, auprès de la division de la séance : mardi 28 février 2012, à 17 heures)

DÉBAT PRÉALABLE AU CONSEIL EUROPÉEN

Première phase	
Temps attribué aux porte-parole des groupes :	
UMP	5'
SRC	5'
NC	5'
GDR	5'
Ordre de passage : SRC, UMP, GDR, NC.	
Deuxième phase	
UMP	2 questions
SRC	2 questions
NC	1 question
GDR	1 question
NI	1 question
Ordre de passage : SRC, UMP, GDR, NC.	
<i>La durée des questions et des réponses est de 2 minutes, sans droit de réplique.</i>	

(1) Ordre du jour proposé par le groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche.